



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 25/11/2022

CHANTIER DE PLANIFICATION ECOLOGIQUE FORÊT :

L'ETAT ACCOMPAGNE LES ELUS ET ACTEURS FORESTIERS DU MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE DANS L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE RENFORCEE DE PROTECTION ET DE REPLANTATION DE LA FORET

En déplacement dans les Landes et en Gironde ce jeudi 24 novembre, Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a visité avec les acteurs de la filière forêt-bois et des élèves de l'enseignement agricole et forestier la pépinière Forelite à Arue (40).

Lauréat de l'appel à projets graines et plants de France Relance, le site de la pépinière est aidé à hauteur de 200 000 euros pour la modernisation de sa ligne de production de plants.

Marc FESNEAU a ensuite lancé les états généraux du massif forestier des Landes de Gascogne, en présence des élus et acteurs forestiers des trois départements du massif (Gironde, Landes et Lot-et-Garonne). Initiée à la demande des présidents des trois conseils départementaux, cette démarche vise à rassembler des propositions d'actions communes pour préparer la future saison estivale.

Le travail est lancé avec l'ensemble des acteurs autour de trois priorités :

1. Mieux lutter contre les incendies

Il s'agira d'identifier et d'élaborer les outils de défense contre les feux de forêts à travers un plan d'urgence pré établi comportant notamment :

- un cadre d'intervention des acteurs de la DFCI lors de la lutte en tant qu'appui technique du SDIS.
- la sécurisation juridique des travaux d'urgence (réquisition, indemnisation...)
- l'anticipation de la mobilisation des acteurs (entreprises de travaux, agriculteurs, acteurs de la Défense de la Forêt Contre l'Incendie DFCI...)

2. Mieux prévenir les incendies

Cette thématique pourra traiter des questions de l'aménagement du Massif (équipements en pistes, remise en état des infrastructures sur les zones incendiées), de la sécurité juridique des pistes mais également les réflexions autour d'un réseau de zones d'appui (pare-feux) permanent qui pourra être élargi pendant la lutte

3. Gérer les surfaces sinistrées après incendie, vers un massif forestier plus résilient

Il s'agira d'engager les réflexions et de construire des propositions de solutions autour des itinéraires de gestion forestière (peuplements et sylviculture) intégrant et tentant de minimiser le risque incendie, avec des propositions pour le renouvellement forestier doté au niveau national de 150 millions d'euros dans le cadre de France2030.

Face au risque incendie qui augmente avec le changement climatique, et comme l'a annoncé le Président de la République le 28 octobre dernier, une stratégie renforcée de protection et de replantation de la forêt est mise en œuvre pour assurer l'avenir de nos massifs forestiers et en particulier celui des Landes de Gascogne.

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv